

Plan Local d'Urbanisme de **Woippy**

Projet d'Aménagement
et de Développement Durable

Document approuvé par délibération du Conseil Municipal le 27 novembre 2009



Département de la Moselle

Document de la Moselle en débat
sur les orientations du PADD

Explications :

Le renforcement et le développement du centre pour le mettre au niveau des enjeux actuels d'une commune de 14 000 habitants est pour la ville une réelle priorité.

Porteur de l'identité des habitants et de l'image de la commune, le centre est ce sur quoi peuvent se fédérer les différents quartiers. Son aménagement constitue en quelque sorte la « clé de voûte » des actions envisagées.

Orientations :

- ✓ Révéler, préserver et valoriser le centre ancien.
- ✓ Organiser le centre-ville en reliant le centre ancien et le pôle administratif récent.
- ✓ Étendre le centre à l'Est et constituer un pôle-gare.
- ✓ Étendre le centre à l'Ouest.



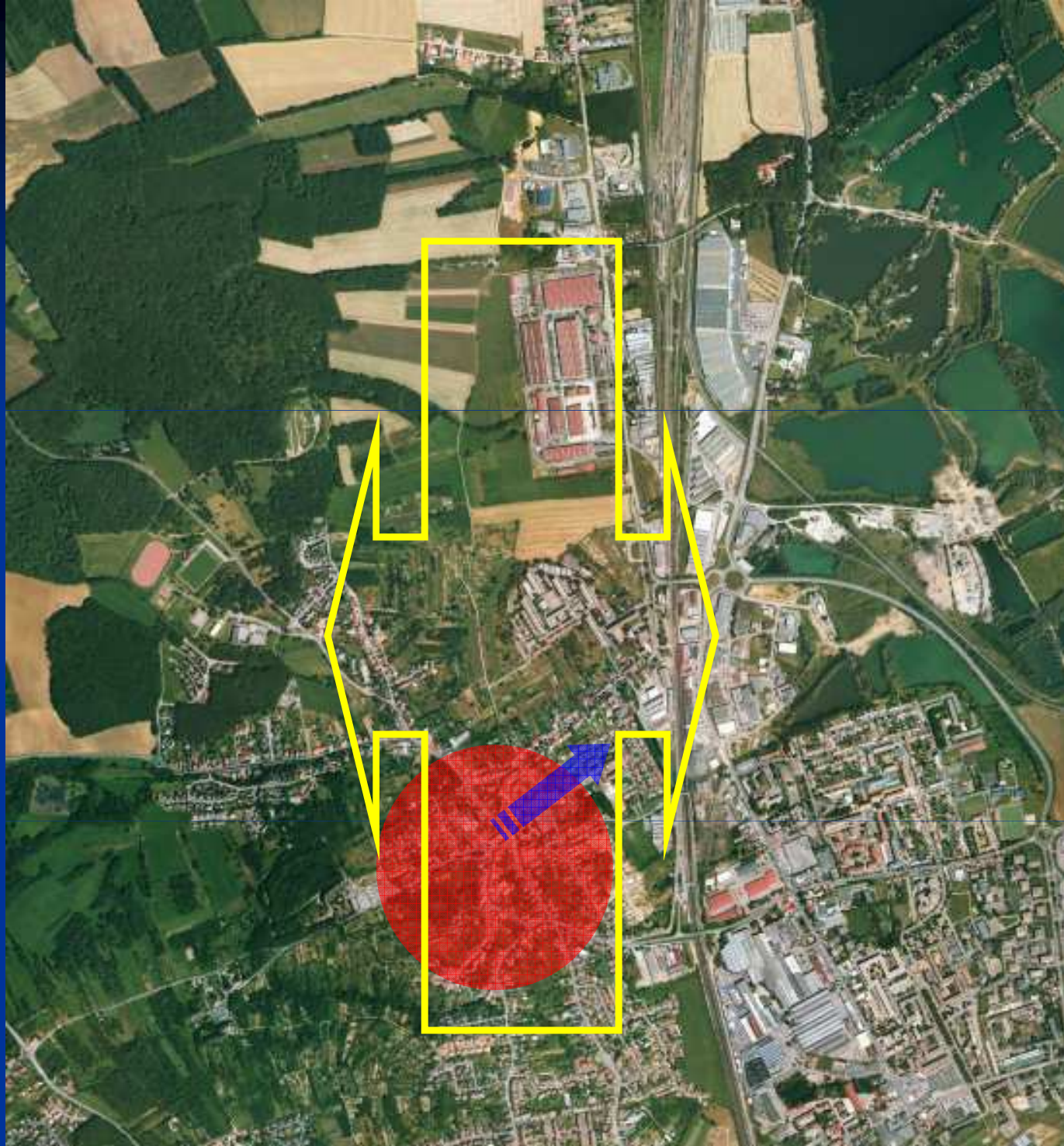
Étendre le centre à l'Est et à l'Ouest.



Révéler, préserver et valoriser le centre ancien.



Organiser le centre-ville en reliant le centre ancien et le pôle administratif récent.



Explications :

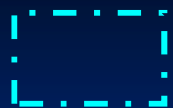
La baisse de la production agricole dans la région laisse progressivement place à une nouvelle urbanisation. Ainsi les parcelles agricoles des coteaux peuvent accueillir un habitat de qualité, profitant de la proximité des bois de WOIPPY et de St Vincent et de la vue sur METZ et de ses environs.

L'extension de l'habitat et des équipements d'intérêt général sur les coteaux permet de répondre à la demande de logement qui se manifeste aujourd'hui par une offre originale de maisons individuelles et de petits collectifs jouissant d'une bonne exposition, de vues remarquables et d'un cadre de vie respectueux des données naturelles.

Cette urbanisation permettra également de rééquilibrer la commune en apportant une population nouvelle qui viendra élargir l'éventail socioprofessionnelle et en ouvrant de nouveaux territoires fondés sur la mixité sociale afin de supprimer la ségrégation actuelle.

Orientations :

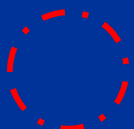
- ✓ Une urbanisation attentive au site.
- ✓ Prise en compte des masses boisées.
- ✓ Une attention particulière aux problèmes de ruissellements.
- ✓ Prise en compte des équipements d'intérêt général.
- ✓ Une urbanisation programmée .



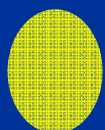
Attention particulière au problème de ruissellement.



Prise en compte des surfaces boisées.



Urbanisation attentive et programmée.



Développement potentiel de l'urbanisation à très long terme.



Explications :

La libération ou la mutation du foncier industriel vétuste et l'allègement du trafic depuis l'ouverture du barreau de contournement est une réelle opportunité pour cet espace oriental de la commune.

La requalification de l'espace public permettra d'engager un changement d'image et entraînera un nouveau dynamisme des terrains riverains à vocation d'habitat de bonne qualité, de commerces de bon niveau, de services et d'activités tertiaires.

Orientations :

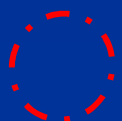
- ✓ Multiplier les ouvertures vers les grands ensembles.
- ✓ Favoriser la mutation des terrains industriels vétustes.
- ✓ Développer les activités à proximité du barreau de la Maxe.
- ✓ Embellir les voies.
- ✓ Requalifier et redistribuer l'espace public.
- ✓ Confirmer l'espace commercial.



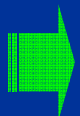
Requalifier et redistribuer
l'espace public.



Favoriser la mutation des
espaces industriels vétustes.



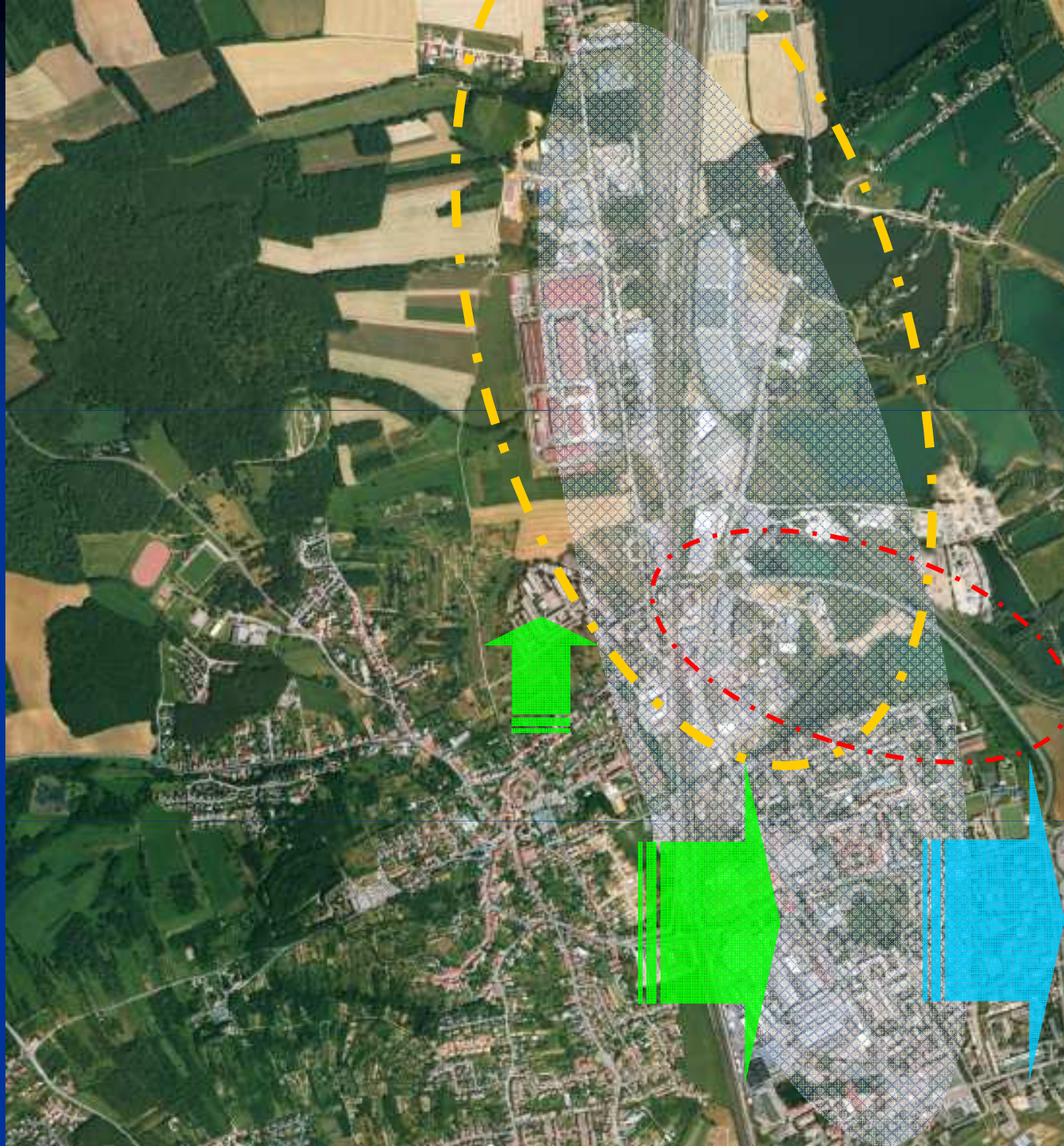
Développer les activités à
proximité du barreau de la
Maxe.



Multiplier les ouvertures vers
les grands ensembles.



Confirmer
commercial. l'espace



Explications :

Le PADD de WOIPPY intègre la volonté de sauvegarder et de valoriser la richesse, la diversité et la qualité des ressources naturelles présentes sur le territoire communal, et de veiller à la préservation des équilibres entre urbanisation et protection des espaces naturels.

La commune affirme sa volonté de préserver les écosystèmes et les éléments paysagers. L'objectif est de permettre le développement de WOIPPY en tenant compte de la nécessité de conforter un cadre de vie agréable et accueillant pour les nouveaux habitants et les Woippyens.

Orientations :

- ✓ Maintenir une qualité paysagère dans l'urbanisation des coteaux et des chiloux.
- ✓ Conserver des espaces boisés notamment sur les hauteurs.
- ✓ Requalifier les espaces naturels.
- ✓ Favoriser l'activité de sport de plein air et de nature.
- ✓ Veiller à l'existence de volet paysager développé dans les projets d'aménagement.
- ✓ Mise en valeur des ripisylves et des berges des affluents de la Moselle.

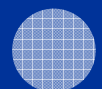
Mise en valeur des ripisylves.



Conserver les espaces boisés notamment sur les hauteurs.



Maintenir une qualité paysagère dans l'urbanisation des coteaux et des chiloux.



Favoriser les sports de nature et de plein air.



Explications :

Les transformations de l'économie et les mutations de l'industrie peuvent avoir sur WOIPPY deux effets. D'une part libérer des emprises peu ou mal utilisées rue de Thionville (RD 953). D'autre part regrouper des activités industrielles et logistiques au Nord du territoire communal entre la RN 52 et les voies ferrées.

La réflexion sur ces grandes voies se poursuit sur la nature des entrées Nord et Est de la ville afin de donner plus de lisibilité au territoire communal et à l'entrée dans l'agglomération messine.

Orientations :

- ✓ Requalification de la RN 52 et de la RD 953.
- ✓ Aménager les abords de ces deux axes majeurs.
- ✓ Repenser les entrées de ville.
- ✓ Concilier le trafic routier et les autres modes de transport.
- ✓ Veiller à une intégration paysagère de qualité dans les futurs aménagements.

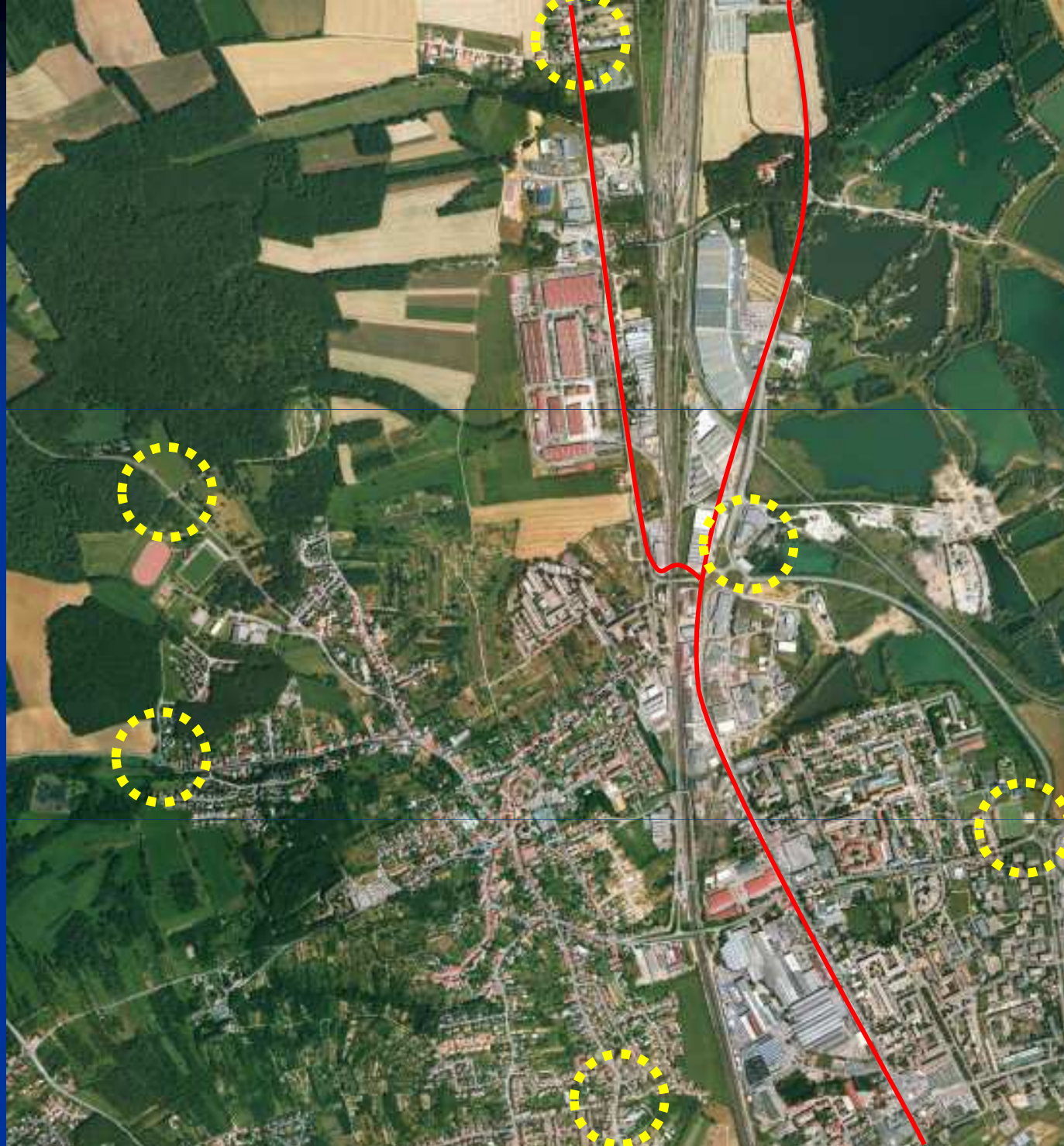
Objectif n°5 : REQUALIFIER LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES,
ACCOMPAGNER LES MUTATIONS INDUSTRIELLES



Repenser les entrées de ville.



Requalification de la RN 52 et de la RD 953. Aménagement de ces deux axes tout en veillant à l'intégration paysagère des futurs aménagements.



Explications :

L'objectif principal est de permettre un renouvellement progressif du parc de logements afin de permettre le maintien et le développement de la population.

Orientations :

- ✓ Renouvellement progressif du parc de logement.
- ✓ Rééquilibrer le parc de résidences principales.
- ✓ Accompagner le desserrement des ménages en proposant des offres de logement adaptées.
- ✓ Diversifier l'offre de logement.

Explications :

Le maillage des commerces et services doit être renforcé afin que chacun des quartiers bénéficie d'un pôle d'animation.

Il s'agit de rendre plus évident, à partir d'une requalification des espaces publics, les polarités et les centres de quartier par la constitution de linéaires cohérents.

Orientations :

- ✓ Conforter les commerces et services dans les quartiers.
- ✓ Conforter les commerces et services au centre ancien.
- ✓ Requalification des espaces publics.
- ✓ Réaffectation de locaux vacants devant permettre la création de petites activités.

Objectif n°7 : DEVELOPPER UN MAILLAGE COHERENT DE COMMERCES ET DE SERVICES



Accompagner le desserrement des ménages et adapter l'offre de logement.



Rééquilibrer le parc de logement principal et transformer les grandes unités en unités résidentielles de petites échelles.



Conforter les commerces et services dans le centre ancien.

